



INFORMATIONS COMMUNALES

de SENANTES (Oise)

&

COMPTES RENDUS SOMMAIRES

des trois dernières réunions du Conseil Municipal

Nous profitons de la distribution du n° 26 **des échos Senantais**, pour vous communiquer diverses informations communales ainsi que les comptes rendus des trois derniers Conseils Municipaux.

Nous vous rappelons que vous pouvez toujours avoir des renseignements qui peuvent vous être utiles en vous rendant sur le site d'informations de la Commune en tapant l'adresse ci-dessous ou en scannant le QR code.

<http://communesenantes.e-monsite.com>



Informations

• RAPPEL



Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- du lundi au vendredi de 8 heures à 12 heures et de 13 heures 30 à 19 heures 30,
- les samedis de 9 heures à 12 heures et de 15 heures à 19 heures,
- les dimanches et jours fériés de 10 heures à 12 heures.

• *Exposition de véhicules anciens*

Le Comité des Fêtes de Senantes vous invite à l'exposition annuelle de véhicules anciens

Dimanche 25 mai 2025 à partir de 8 h30 / 18h00

(Sur la place du village)



• *Informations*

Club des cheveux d'Argent

Vous souhaitez rompre la solitude alors venez nous rejoindre au

CLUB DES CHEVEUX D'ARGENT

Rencontre de nos Aînés le troisième vendredi de chaque mois.

Divers jeux sont proposés (belote, manille, tarot, scrabble tricot etc....

Pour tous renseignements prendre contact auprès de **Renelle** ou **Jocelyne**

06 83 82 92 05 ou 07 70 4 00 20

Programme à venir...

- **Journée à la Michaudière (Orne) :** **Samedi 14 juin**



- **Sorties Musée Grévin et Notre dame de Paris**

Septembre 2025



- **Séjour en Espagne (complet)**

Octobre 2025

- **Octobre Rose**

Samedi 4 octobre 2025

Différentes courses et marches au profit de la Recherche contre le cancer du sein.
Exposants et Association, si vous souhaitez vous faire connaître , merci de bien vouloir prendre contact avec l'Association.

- **Loto**

Dimanche 2 novembre 2025

- **Soirée Réveillon**

Mercredi 31 décembre 2025

• **Brocante** *dimanche 13 juillet*

Renseignements et inscription auprès de

M. Christophe Dewachter

 **06 34 90 38 55**

(voir flyer ci-joint)

• **Commémoration du 14 juillet**

- ♦ 11 h 00 : Rassemblement Place de l'Eglise
- ♦ 11 h 15 : Cérémonie au Monument aux Morts

Dépôt de gerbes

Minute de silence, appel aux Morts, allocution

Cette cérémonie sera suivie d'un vin d'honneur

**TOUTE LA POPULATION EST CORDIALEMENT INVITÉE
À CETTE MANIFESTATION DU SOUVENIR.**

• **Lundi 4 août 2025**

Commémoration du décès de l'aviateur canadien Ian Bazalgette

17 h 30 : Rassemblement

Départ à pied en direction de la stèle (route de Bois Aubert)

Dépôt de gerbe et allocution

Retour place de la Mairie et dépôt de gerbe sur la tombe de Ian Balzagette dans le cimetière communal.

La Cérémonie sera suivie d'un vin d'honneur dans la cour de la mairie.

**TOUTE LA POPULATION EST CORDIALEMENT
INVITÉE À CETTE MANIFESTATION DU SOUVENIR.**

SENANTES (60)

18ème

BROCANTE

Dimanche 13 JUILLET 2025

Inscriptions à réserver : 06 34 90 38 55

Restauration assurée exclusivement par le Comité des Fêtes de Senantes
La vente d'animaux sur une Foire à Tout est INTERDITE.

Villers sur Auchy

150 exp en 2024

**2,50 €
ml**

Gournay en Bray

SENANTES

Lachapelle aux Pots

Beauvais

St Germer de Fly



imp. Club Impression - ne pas jeter sur la voie publique



COMPTE RENDU SOMMAIRE

Réunion du Conseil Municipal

de SENANTES (Oise)

du 5 avril 2025

Le Conseil Municipal s'est réuni le samedi 5 avril 2025, à 9 h 30, à la mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire Christian **Gavelle**.

Étaient présents :

M. Christian **Gavelle**, M. Christophe **Dewachter**, Mme Valérie **Devillers**, M. Jacques **Laporte**, M. Pascal **Drocourt**, M. Gaëtan **Deffontaines**, M. Willy **Frérot**, M. Christophe **Bénard**, Mme Florence **Dekkers**.

Étaient absents excusés:

Mme Corinne **Oyer** donne pouvoir à Mme Florence **Dekkers**

Mme Céline **Lemaire** donne pouvoir à M. Christian **Gavelle**

Mme Cindy **Malthère**

M. Mikaël **Bénard**

M. Sébastien **Rose**

M. Arnaud **Gueudet**

Président de séance : M. Christian **Gavelle**

Le quorum étant atteint, M. le Maire déclare la séance ouverte à 9 h 30.

Désignation d'un secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal désigne M. Willy **Frérot**, secrétaire de séance.

Approbation du Procès verbal du Conseil Municipal en date du 7 février 2025.

Après avoir pris connaissance du Procès verbal en date du 7 février 2025, aucune remarque n'ayant été formulée, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le dit procès-verbal.

1) Compte administratif 2024 :

Sous la Présidence du Doyen de l'Assemblée, M. Gaëtan **Deffontaines**, le Conseil Municipal approuve et vote à l'unanimité le Compte administratif 2024 de Monsieur le Maire arrêté comme suit :

	DEPENSES 2024	RECETTES 2024	Résultat de	Report du	Total général :
FONCTIONNEMENT	-535 898.21 €	+583 092.39 €	+ 47 194.18 €	+ 200 084.47 €	+ 247 278.65 €
INVESTISSEMENT	-102 511.15 €	+118 587.29 €	+ 16 076.14 €	- 68 264.28 €	+ 195 090.51 €

Excédent au 31 décembre 2024 :

2) Compte rendu de Gestion 2024 :

Sous la présidence de M. le Maire, ce compte a été également approuvé à l'unanimité et arrêté aux mêmes chiffres que ci-dessus.

3) Affectation du résultat 2024 à 2025 :

Le Conseil Municipal décide , à l'unanimité d'affecter la somme de **52 188.14 €** du déficit au compte de réserves 1068 de la section d'Investissement, crédits ouverts au Budget Primitif 2025.

4) Vote du budget primitif 2025.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité le budget primitif 2025 pour un montant total de 1 108 715 € se décomposant comme suit :

Fonctionnement : 751 144 € investissement: 357 571 €

5) Délibération concernant les subventions communales aux diverses associations.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de maintenir en 2025 les montants des subventions accordées aux diverses associations .

6) Délibération concernant les 4 taxes d'imposition locales.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de suivre l'avis de la Commission des Finances qui avait proposé de **ne pas augmenter les taux des taxes communales** pour l'année 2025 Cependant, il faut signaler que les bases d'impositions **fixées par l'Etat** vont encore augmenter de **1.7%** en 2025, ce qui inévitablement fera augmenter le montant total de l'imposition.

7. Délibération concernant le taux de fongibilité (nouveau plan comptable M57)

Le nouveau plan comptable donne la possibilité au Maire de procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre au sein de la même section. Cette fongibilité permet d'ajuster dès que nécessaire la répartition des crédits sans modifier le montant global des sections afin de permettre une meilleure efficacité dans l'exécution budgétaire.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise M. le Maire à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre au sein de la même section, dans la limite de 7,5% du montant des dépenses réelles de chacune des sections.

8. PLUI , PADD ; information

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) est un document de planification urbaine qui exprime une vision stratégique pour le territoire, par l'intermédiaire du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), et qui fixe les règles d'occupation et d'utilisation du sol.

L'élaboration de ce PLUI à l'échelle intercommunale permet notamment :

- L'organisation de l'espace communautaire dans la perspective d'un développement cohérent et partagé du territoire.
- Le renforcement de la dynamique collective dans un principe de solidarité permettant aux communes de la CCPV de maîtriser leur développement.
- La mise en œuvre d'un urbanisme durable, respectueux des caractéristiques du territoire et source de valeur ajoutée en termes d'attractivité.
- La définition des enjeux et des objectifs d'une politique locale de l'habitat.

9. informations et questions diverses

- ♦ M. Jacques **Laporte** signale la dégradation de la chaussée dans la rue du Bray et l'affaissement de talus à Corbeauval.
- ♦ Mme Florence **Dekkers** déplore le nombre de mégots à terre au niveau de l'arrêt de car près de la bibliothèque. Elle demande si la commune pourrait installer un cendrier.
- ♦ M. Christophe **Dewachter** remercie les agriculteurs et entrepreneurs qui ont participé à la « campagne » de curage de fossés en janvier dernier.



COMPTE RENDU SOMMAIRE

Réunion du Conseil Municipal de SENANTES (Oise)

du 7 février 2025

Le Conseil Municipal s'est réuni le vendredi 7 février 2025, à 20 h 30, à la mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire **Christian Gavelle**.

Étaient présents :

M. Christian **Gavelle**, M. Jacques **Laporte**, M. Pascal **Drocourt**, M. Mikaël **Bénard**, M. Gaëtan **Deffontaines**, M. Christophe **Bénard**, Mme Corinne **Oyer**, M. Sébastien **Rose**, Mme Florence **Dekkers**.

Étaient absents excusés:

Mme Valérie **Devillers** donne pouvoir à M. Jacques **Laporte**

Mme Céline **Lemaire** donne pouvoir à M. Sébastien **Rose**

M. Christophe **Dewachter**

M. Willy **Frérot**

Mme Cindy **Malthère**

M. Arnaud **Gueudet**

Président de séance : M. Christian **Gavelle**

Désignation d'un secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal désigne Mme Florence **Dekkers**, secrétaire de séance.

Approbation du Procès verbal du Conseil Municipal en date du 20 décembre 2024.

Après avoir pris connaissance du Procès Verbal en date du 20 décembre 2024, aucune remarque n'ayant été formulée, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le dit procès-verbal.

1. Délibération concernant les travaux de toiture et de restauration des baies de la chapelle de Corbeauval.

Afin de finaliser les travaux de restauration de la chapelle de Corbeauval, il est proposé d'effectuer la réfection de la toiture ainsi que les deux baies vitrées.

Ces travaux seraient subventionnés par le département et par l'état.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne un avis favorable pour la suite des travaux de la chapelle de Corbeauval et autorise M. le Maire à déposer un dossier de demande de subventions auprès du département et de l'état.

2. Délibération concernant les travaux de voirie : aménagement de 3 aires de croisement; deux sur le secteur de Bois Aubert et une sur le secteur de Gros court.

Afin d'améliorer la circulation et notamment le croisement de véhicules agricoles, il est envisagé de créer deux aires de croisement dans le hameau de Bois-Aubert en direction de Mont de Vaux et une aire dans le hameau de Gros court avec la réfection d'une partie de la chaussée.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne un avis favorable pour ces travaux et autorise M. le Maire à déposer un dossier de demande de subventions auprès du département.

3. Délibération concernant des travaux d'électricité à la cantine : remplacement de l'éclairage (néon) par des pavés LED.

Il est nécessaire de revoir l'éclairage de la cantine; les éclairages déjà anciens avec des tubes « néon » deviennent de plus en plus difficiles à réparer et à remplacer.

Il est proposé de procéder au remplacement de cet éclairage par des pavés led qui permettront également de faire baisser la consommation électrique.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité valide le devis de l'entreprise Levasseur pour un montant de 1128.34€ T.T.C afin de procéder au remplacement de l'éclairage actuel.

4. Délibération concernant l'adhésion au groupement de commandes proposé par la CCPV pour l'achat de fournitures de bureau.

Comme chaque année, la CCPV propose une éventuelle adhésion des communes au groupement de commandes concernant les fournitures de bureau.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité donne un avis favorable à cette adhésion et autorise Monsieur le Maire à signer la convention avec la CCPV.

5) informations et questions diverses

Monsieur le Maire informe le conseil que des curages de fossés ont été effectués et remercie les agriculteurs qui ont apporté leur aide pour la réalisation de ces travaux.



COMPTE RENDU SOMMAIRE

Réunion du Conseil Municipal de SENANTES (Oise)

du 20 décembre 2024

Le Conseil Municipal s'est réuni le vendredi 20 décembre 2024, à 19 h 30, à la mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire Christian **Gavelle**.

Étaient présents :

M. Christian **Gavelle**, M. Christophe **Dewachter**, M. Jacques **Laporte**, M. Pascal **Drocourt**, M. Gaëtan **Deffontaines**, M. Willy **Frérot**, Mme Corinne **Oyer**, Mme Florence **Dekkers**.

Étaient absents excusés:

Mme Valérie **Devillers** donne pouvoir à M. Jacques **Laporte**.

Mme Céline **Lemaire** donne pouvoir à M. Christophe **Dewachter**.

M. Mikaël **Bénard**

M. Christophe **Bénard**

Mme Cindy **Malthère**

M. Arnaud **Gueudet**

M. Sébastien **Rose**

Président de séance : M. Christian **Gavelle**

Désignation d'un secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal désigne M. Willy **Frérot**, secrétaire de séance.

Approbation du Procès verbal du Conseil Municipal en date du 4 décembre 2024.

Après avoir pris connaissance du Procès Verbal en date du 4 décembre 2024, aucune remarque n'ayant été formulée, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le dit procès-verbal.

1. Délibération concernant la participation de l'employeur pour la protection sociale complémentaire (assurance Prévoyance), à partir du 1er janvier 2025, suite à l'avis favorable du Comité Social Territorial du Centre de Gestion.

Le Comité Social Territorial du Centre de Gestion a donné un avis favorable au projet de participation de la Commune pour la protection sociale complémentaire (assurance prévoyance).

(voir compte rendu du 4 décembre 2024 paragraphe 9.)

Le Conseil Municipal délibère et accepte à l'unanimité la participation de la commune pour la protection sociale complémentaire (assurance prévoyance) et décide de fixer le montant mensuel de la participation à 20% de la cotisation.

2) informations et questions diverses

Néant